**MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**

**UNIVERSITE DE POITIERS**

**Direction des Affaires Financières**

**Service de la commande publique**

15 rue de l’Hôtel Dieu

**86073 POITIERS CEDEX 9**

**Tél: 05 49 45 41 14**

**UNIVERSITE DE POITIERS**

**Équipement mobilier modulable pour equiper une salle de plaidoirie**

**Cahier des clauses techniques particulières**

**2025A011**

## Article 1 – Objet du marché

Le présent marché a pour objet la fourniture, la livraison et l’installation d’un mobilier modulaire destiné à l’aménagement du Numérilab en sciences juridiques. Cet espace pédagogique polyvalent est conçu pour accueillir des simulations de procès, des exercices de plaidoirie, des soutenances de thèse, des conférences ainsi que des cours universitaires. Le mobilier devra ainsi conjuguer modularité, ergonomie, confort, qualité acoustique et esthétique, tout en répondant aux contraintes d’un espace classé au titre des monuments historiques.

## Article 2 – Exigences générales

L’ensemble du mobilier devra être conforme aux normes d’accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et conçu pour un usage intensif. Chaque élément doit pouvoir être déplacé facilement et réagencé en fonction des usages pédagogiques de la salle. À ce titre, les éléments mobiles devront obligatoirement être montés sur roulettes autobloquantes. Le poids des mobiliers sera pris en compte pour le choix des roulettes, et pour faciliter les opérations de manutention. Le mobilier devra par ailleurs contribuer à l’amélioration de l’acoustique de la salle. À ce titre, les matériaux sélectionnés devront limiter les résonances et favoriser l’absorption sonore. Le choix des matières et des finitions devra également respecter la solennité du lieu, avec une esthétique sobre, des teintes évoquant du bois clair et des choix esthétiques garantissant une intégration harmonieuse dans une salle patrimoniale dont les toiles murales sont classées.

**Article 3 – Critères d’analyse des offres**

|  |  |
| --- | --- |
| Prix – offre économiquement la plus avantageuse | **30%** |
| Aspects fonctionnels :   * Modularité * Maniabilité * Robustesse | **40%**  20%  10%  10% |
| Respect des délais :  Livraison et montage du mobilier avant le 15/11/2025. | **15%** |
| Esthétique :   * Respect des matériaux et des coloris * Qualité des matériaux et des finitions | **10%**  5%  5% |
| Engagements pris en matière de développement durable et de protection de l’environnement : | **5%** |

## Article 3 – Organisation spatiale et fonctionnalités

La salle sera organisée en trois zones distinctes :

* l’estrade
* la zone de plaidoirie
* l’espace public

## 3.1 L’estrade

La zone de l’estrade accueillera le mobilier destiné aux exercices de soutenance ou de simulation d’audience. Ses dimensions sont 7.5m de longeur x 3.70m de largeur x 0.15m de hauteur.

Cette zone devra comporter trois éléments principaux pouvant être assemblés ou séparés selon les configurations pédagogiques :

- Une chaire centrale modulable, permettant d’accueillir jusqu’à 5 personnes dans une configuration de type tribunal, avec panneau frontal occultant.

- Deux éléments latéraux, chacun d’une place, pouvant s’associer à la chaire pour former une unité de 7 places pour accueillir les jurys de thèse.

- Un module pour le procureur (flanc droit fermé) et un box d’accusé avec plexiglas amovible (flanc gauche fermé). Tous les éléments devront être sur roulettes autobloquantes adaptées au poids du mobilier, et accompagnés de fauteuils ergonomiques.

## 3.2 La zone de plaidoirie

Située entre l’estrade et le public, cette zone devra mesurer entre 1,60 m et 2 m de profondeur. Elle comprendra deux pupitres mobiles en plexiglas, conçus pour permettre la prise de parole des avocats et la lecture de documents.

## 3.3 L’espace public

L’espace public comprendra 40 places assises avec tables et chaises individuelles. Les tables seront sur roulettes autobloquantes, d’une profondeur comprise entre 40 et 55 cm. Une allée centrale permettra la circulation. L’espacement entre chaises et tables devra être optimisé pour gagner de l’espace dans la zone de plaidoirie, sans nuire au confort des usagers.

## Article 4 – Confort, qualité et esthétique

Le mobilier devra offrir un confort adapté à une utilisation prolongée, et compatibles avec des usages pédagogiques, sans éléments de type salle d’attente ou table basse. Les matériaux devront être solides, esthétiques (bois clair privilégié), et contribuer à l’absorption sonore.

## Article 5 – Signalétique et personnalisation

Le module central de la chaire implantée sur l’estrade devra intégrer le logo de l’Université de Poitiers. Les autres personnalisations seront discutées avec la maîtrise d’ouvrage.

## Article 6 – Livraison, installation et accompagnement

# Le titulaire assurera la livraison, le montage et la démonstration des configurations possibles.

L’accès au bâtiment se fait via l’entrée cochère du 43, place Charles de Gaulle dont les dimensions sont 2.4m de large x 3.3m de haut.

Le couloir desservant la salle à équiper (salle Savatier) a les dimensions suivantes : 1.5m de large x 2.5m de haut.

La porte d’accès à la salle mesure 1.4m de large x 2.7m de haut.

Enfin, la salle elle-même a une hauteur sous poutre de 4.3m, et une hauteur sous plafond de 4.8m.

# La documentation concernant le montage et l’utilisation du mobilier devra être remise en version papier et numérique.